

<p>dépenses à titre de défendeur relativement à un appel interjeté au Conseil Privé contre un jugement rendu en sa faveur par la Cour Suprême du Canada dans une action en dommages qu'il avait intentée en affirmant que la saisie fut effectuée en vertu d'une loi ultra vires..</p>	5,000 00
--	----------

### BUDGET SUPPLEMENTAIRE

*(Plein montant de la somme ci-dessous)*

#### REVENU NATIONAL

399 Pour pourvoir à la perception du revenu—Montant additionnel pour suppléer à l'article n° 277 du Budget principal.. . . . .	789,811 65
--	------------

#### BUDGET PRINCIPAL

*(Trois quarts des sommes ci-dessous)*

### XIII—AERONAUTIQUE

89 Entraînement—Toutes les dépenses relatives à l'entretien général de l'aéronautique, y compris l'entraînement du personnel pour les opérations de l'aviation civile et l'établissement des facilités nécessaires.

Aéronautique civile du Canada—Envolées pour le compte des autres ministères du gouvernement: photographie aérienne, patrouille forestière, et autres patrouilles concernant les fléaux des forêts et des céréales, le transport, etc.; contrôle de l'aviation civile, aérodromes et bases d'aviation, génie aéronautique, etc.

Routes postales aériennes—Dépenses relatives à l'établissement et à l'entretien de routes postales aériennes; la préparation et l'éclairage de champs intermédiaires d'atterrissage, etc.. . . . .	1,750,000 00
--	--------------

#### BUDGET SUPPLEMENTAIRE

*(Plein montant des sommes ci-dessous)*

#### DEFENSE NATIONALE

343 Milice active non permanente—Crédit supplémentaire.. . . .	50,000 00
--	-----------

#### GOUVERNEMENT DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

380 Services de la radio—Pour l'entretien et l'exploitation du système radiotéléphonique des Territoires du Nord-ouest—Crédit supplémentaire.. . . . .	33,000 00
--	-----------

#### DEFENSE NATIONALE

342 Services de la milice— Services des cadets—Pour acquitter le solde des obligations.. . . . .	260,000 00
---	------------